



MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE
180, place de l'Église
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

À publier dans votre publication du 24 mars 2020

COMMUNIQUÉ

IMPLANTATION D'UN LOGICIEL D'ALERTES ET DE NOTIFICATIONS DE MASSE À CAP-SAINT-IGNACE

Cap-Saint-Ignace, le 23 mars 2020 – La Municipalité de Cap-Saint-Ignace a emboîté le pas comme plusieurs autres municipalités du Québec et comme la Ville de Montmagny l'a fait la semaine dernière en implantant un logiciel d'alertes et de notifications de masse afin de pouvoir rejoindre et d'informer rapidement les citoyens, les commerçants et les entreprises sur son territoire en cas d'alertes entourant la sécurité publique, la prévention, les services publics, etc.

L'inscription à cet outil de masse nommé CITAM (Centre d'information et de traitement des appels municipaux) est fort simple. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire via notre site Web ou encore par téléphone et notre personnel se fera un plaisir de vous abonner directement en ligne. En vous abonnant à ce nouvel outil d'alertes et de notifications, vous recevrez maintenant toutes les informations importantes entourant le déclenchement d'une alerte par la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, et ce, soit de façon vocale par téléphone résidentiel, par cellulaire (message vocal et messagerie texte) et par courriel.

Chaque citoyen peut choisir les notifications qu'il souhaite recevoir selon ses préférences. Seules les alertes relatives à la sécurité publique (avis d'ébullition, évacuation, confinement, alerte météo, etc.) sont obligatoires pour tous les abonnés. Vous serez donc informés d'une coupure d'eau, d'un bris d'aqueduc ou de travaux municipaux dans un secteur précis ou encore d'une fermeture de route en temps réel ou à l'avance puisque la municipalité pourra émettre des alertes programmées.

Inscrivez-vous dès maintenant au www.capsaintignace.ca ou en téléphonant au 418 246-5631 poste 10.

- 30 -

Source : M^{me} Sophie Boucher
Directrice générale = Municipalité de Cap-Saint-Ignace